



Demande aide pour un accident de travail

Par **mg1966**, le **21/09/2010 à 18:01**

Bonjour,
Voilà mon problème,
je suis en arrêt de travail depuis maintenant le 30/03/2010 du a un accident de travail.
J'aimerais savoir si mon entreprise et la médecine du travail sont dans l'obligation de me demander de mes nouvelles ?
Car cela fait maintenant 5 mois et demi que je suis en arrêt et personne ne prend de mes nouvelles sur ma santé.
Pour info j'ai été en accident de travail DU 30/03/2010 AU 15/06/2010 et maintenant je suis en maladie dans l'attente d'un rdv d'un expert.
Merci pour votre aide.